

CSRD

Se mettre en conformité
de manière pragmatique
et surtout opérationnelle



DURABILITÉ

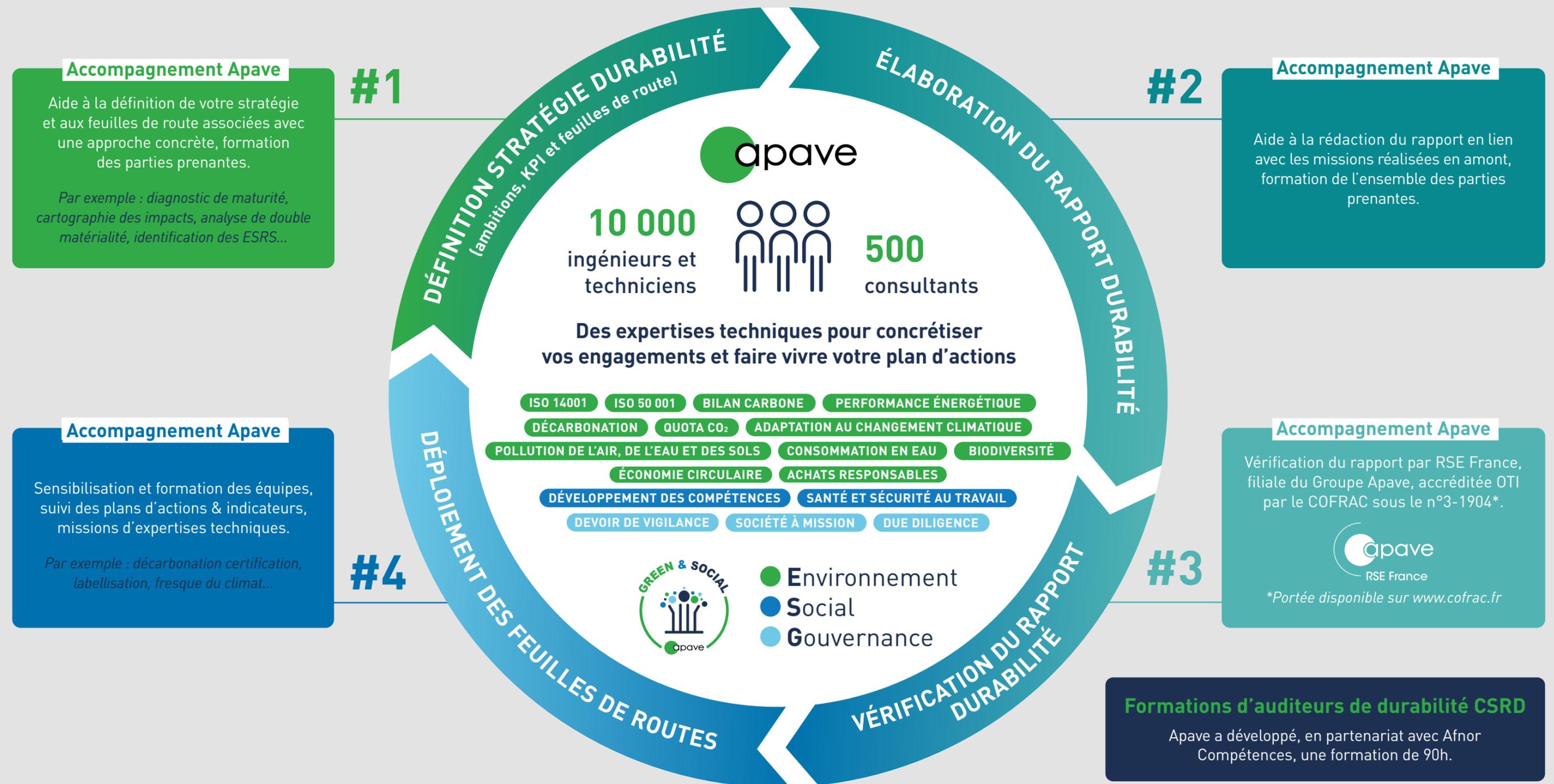


CSRD : se mettre en conformité de manière pragmatique et surtout opérationnelle

La directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) est applicable depuis le 1^{er} janvier 2024. Elle va imposer progressivement aux entreprises de publier chaque année un rapport de durabilité, preuve tangible de leurs actions pour les transitions durables. Progressivement, la CSRD vient remplacer la déclaration de performance extra-financière (DPEF) pour élargir son périmètre et concerner les entreprises de plus de 250 salariés et toutes les entreprises cotées, soit 50 000 entreprises européennes.

Apave, acteur de la maîtrise des risques et organisme tiers de confiance, dispose de l'ensemble des compétences pour vous permettre de mettre en œuvre les attentes réglementaires de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), avec une approche pragmatique, opérationnelle et concrète.

Où que vous en soyez dans votre démarche, les équipes Apave peuvent intervenir avant, pendant, après la mise en œuvre de votre projet CSRD.



Accompagnement Apave

Aide à la définition de votre stratégie et aux feuilles de route associées avec une approche concrète, formation des parties prenantes.

Par exemple : diagnostic de maturité, cartographie des impacts, analyse de double matérialité, identification des ESRS...

Accompagnement Apave

Sensibilisation et formation des équipes, suivi des plans d'actions & indicateurs, missions d'expertises techniques.

Par exemple : décarbonation certification, labellisation, fresque du climat...

Accompagnement Apave

Aide à la rédaction du rapport en lien avec les missions réalisées en amont, formation de l'ensemble des parties prenantes.

Accompagnement Apave

Vérification du rapport par RSE France, filiale du Groupe Apave, accréditée OTI par le COFRAC sous le n°3-1904*.



*Portée disponible sur www.cofrac.fr

Formations d'auditeurs de durabilité CSRD

Apave a développé, en partenariat avec Afnor Compétences, une formation de 90h.



Vous accompagner dans **vos enjeux de durabilité CSRD**

Pourquoi choisir Apave ?

- Des consultants d'un haut niveau d'expertise sur les thématiques en lien avec les enjeux de durabilité (carbone, environnement, analyse des risques, biodiversité...)
- 10 000 ingénieurs et techniciens porteurs des savoir-faire techniques du groupe Apave
- 2 entités spécialisées pour répondre aux enjeux de la CSRD et des transitions durables :
 - RSE France, accréditée par le COFRAC sous le n°3-1904*
 - Un département Climat & Durabilité dédié à l'ensemble des accompagnements stratégiques et opérationnels pour nos clients
- Une connaissance fine des méthodologies et standards du marché : CSRD, ESRS, Bilan Carbone, GHG protocol, ACT, audits énergétiques, ISO 50001, ICPE, ISO 14001, ISO 45001, ISO 26000...



Les équipes Apave sont à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de votre stratégie et des plans d'actions associés.

*Portée disponible sur www.cofrac.fr

Nous **contacter**

0 805 62 5000

www.apave.com



 apave